

LETTRE DE l'actionnaire

#25

Mars 2011



DÉVELOPPEMENT

Déploiement du projet "Convergence"

RÉSULTATS ANNUELS 2010

Concrétisation de la stratégie de recentrage
sur le modèle de courtage

APRIL EN BOURSE

Une année de transition

2010, APRIL SOUS UN NOUVEAU JOUR



REPÈRES BOURSIERS

APRIL : - 13,77 %

CAC 40 : - 3,32 %

SBF 250 : - 0,41 %



L'assurance n'est plus **ce qu'elle était.**

3 questions à

PATRICK PETITJEAN
Directeur Général d'APRIL



1

VOUS VENEZ D'ÊTRE NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE, POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR VOUS ?

Le 24 février dernier, le Conseil d'Administration d'APRIL a décidé de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général du groupe. J'ai en effet été nommé Directeur Général d'APRIL à compter du 1^{er} mars 2011, Bruno ROUSSET étant désormais Président. À ce titre, j'assume à présent la responsabilité de l'ensemble du management opérationnel d'APRIL. Un groupe que je connais particulièrement bien pour l'avoir rejoint voici plus de 10 ans, et assuré la direction d'APRIL Santé Prévoyance (ex APRIL Assurances), puis de l'ensemble des activités Santé & Prévoyance du groupe, tout en pilotant APRIL Courtage et, plus récemment, l'Université APRIL.

2

QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE L'ACTIVITÉ EN 2010 ?

Notre chiffre d'affaires a reculé de 8,6%, sous l'effet essentiellement d'un choix d'externalisation d'une partie significative de nos activités de risques en dommages, et de la cession de plusieurs activités non stratégiques. Nous avons ainsi choisi de nous recentrer résolument aujourd'hui sur notre métier de courtier, où nous enregistrons cette année une croissance de commissions de 2%, dans des marchés hyper-compétitifs.

Par ailleurs, afin de retrouver un format de croissance plus rapide et d'optimiser nos marges, nous avons déployé notre projet « Convergence », consistant notamment à faire émerger des entreprises de taille moyenne plus importantes, mieux outillées chacune pour grandir sur leur segment de marché et mutualiser nos coûts de structure.

Dans ce contexte de recentrage et d'intégration, nous enregistrons une croissance de 11% de notre résultat opérationnel courant, affichant ainsi une progression de plus de 2 points de marge, et une croissance de près de 10% de notre résultat net à 79,6 M€.

3

QUELS SONT LES GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT D'APRIL EN 2011 ?

En 2011, nous poursuivons la mise en œuvre de notre stratégie de recentrage visant à retrouver rapidement les performances de croissance organique auxquelles nous sommes habitués. Dans cette perspective, quatre axes prioritaires vont structurer notre action.

- la valorisation de notre identité de marque APRIL d'une part, avec son déploiement progressif à l'échelle de toutes les filiales du groupe ;

- la différenciation de nos offres de service d'autre part, en capitalisant notamment sur nos métiers de base promis à de belles perspectives comme l'assurance santé, l'assurance emprunteur et l'assurance dépendance ;

- la construction d'une base de distribution multicanale et complémentaire, associant nos réseaux traditionnels de courtage, le net et nos agences en propre ;

- la consolidation de notre modèle de management enfin, en recherchant plus d'efficacité sur des activités plus récurrentes, en simplifiant et mutualisant nos structures et en investissant toujours plus sur nos ressources humaines dans le cadre de l'Université APRIL, appelée à s'internationaliser.

APRIL aborde aujourd'hui son avenir avec confiance en étant déjà le premier courtier grossiste en France, acteur multispécialiste pour les particuliers, les professionnels et les entreprises, fort d'un partenariat avec plus de 125 assureurs et réassureurs dans le monde, plus de 16 000 distributeurs actifs et plus de 3 millions d'assurés accordant leur confiance à nos 3 750 collaborateurs dans 34 pays.

DÉPLOIEMENT DU PROJET “CONVERGENCE”

Objectifs : croissance et efficacité

Après avoir réalisé de nombreuses acquisitions pour diversifier son offre et accroître son rayonnement international, APRIL s'est engagée en 2010 dans une stratégie de « convergence » dont la finalisation est prévue pour 2012. Ce mouvement s'accompagne d'une nouvelle stratégie de marque.

RECENTRAGE SUR L'ACTIVITÉ DU COURTAGE ET MUTUALISATION DES RESSOURCES

Assureur multispécialiste répondant à l'ensemble des besoins du marché, APRIL concentre aujourd'hui ses efforts sur son cœur de métier : le courtage dans la santé, la prévoyance et l'assurance dommages. Pour gagner en croissance et en performance, APRIL met en commun les ressources du groupe en augmentant la taille moyenne des filiales sur leur marché.

april | partenaires

APRIL Partenaires est le premier rapprochement opéré au sein du groupe en 2010, entre Gi2A, CGCA et APRIL Premium. Il a permis le regroupement de trois expertises – la couverture des risques spécifiques, des risques aggravés et l'assurance haut de gamme – donnant ainsi naissance à un leader de l'assurance dommages hors normes en France.

APRIL Partenaires conçoit des offres sur mesure et propose un large panel de solutions simples et variées, à même de répondre aux besoins des particuliers et des professionnels dans les domaines des risques automobiles, des risques habitation, des risques professionnels et des risques divers, commercialisées via un réseau de plus de 6 000 courtiers partenaires.

APRIL Partenaires compte aujourd'hui 75 salariés, gère plus de 70 000 contrats et a obtenu le Label d'Excellence pour ses produits Auto et Habitation par les Dossiers de l'Épargne.

april entreprise | Lyon

Autre exemple de fusion réalisée récemment, celle effectuée entre les sociétés CIARE, SEPCOFI et Haussmann Conseils qui a donné naissance à **APRIL Entreprise Lyon**, spécialiste de l'assurance des risques d'entreprises (professionnels, entreprises, organisations publiques, associations).

APRIL Entreprise Lyon développe des solutions pointues en termes d'Assurance Dommage et Responsabilité civile, d'Assurances de construction et d'Assurances de personnes, adaptées aux risques et contraintes de métiers spécifiques tels que l'industrie, la construction, le secteur tertiaire, les organisations publiques et les collectivités locales, le secteur hospitalier et médical...

APRIL Entreprise Lyon compte aujourd'hui 45 collaborateurs répartis sur 4 sites (Lyon, Paris, Aix-en-Provence et Saint-Étienne) et commercialise ses solutions auprès de plus de 2 500 clients.

april entreprise | crédit

Enfin, toujours en matière de risques d'entreprises mais portant sur le métier très particulier qu'est l'assurance-crédit, APRIL Cover, SOGESCAU et CARISCO se sont réunies au sein d'une structure unique baptisée **APRIL Entreprise Crédit**. Spécialiste du poste client, APRIL Entreprise Crédit intervient également dans le financement (affacturation) et la caution. Ses cibles privilégiées : les PME et grosses PME ; les Grands Comptes (par approche directe) et les TPE (distribution en mode grossiste). Grâce à ce rapprochement, l'entreprise se positionne aujourd'hui parmi les dix principaux courtiers du secteur.

CAPITALISATION SUR LA MARQUE APRIL ET SES VALEURS



Pour gagner en reconnaissance auprès de ses clients, le groupe communique désormais sous une **marque unique** : APRIL. Pour accompagner ce changement, le logo a été modernisé et s'accompagne d'une nouvelle **signature « L'assurance n'est plus ce qu'elle était »** qui réaffirme l'ambition première de « Changer l'image de l'assurance ».

Pour segmenter ses activités de manière à en offrir une lecture claire, le groupe emploie désormais quatre grandes marques déclinées par types de clientèles :

- APRIL pour le grand public ;
- APRIL Entreprise pour les professionnels et les collectivités ;
- APRIL Courtage pour les partenaires distributeurs ;
- APRIL International pour les offres hors frontières.

LES VALEURS DE LA MARQUE

La simplicité >

● Faciliter l'accès à l'assurance, la rendre compréhensible pour que le consommateur puisse faire des choix en toute connaissance de cause, est le cheval de bataille d'APRIL depuis sa création.

La convivialité >

● Pour APRIL, il n'y a pas de relation sans confiance. Cela passe nécessairement par la proximité, la considération et l'engagement envers ses clients, partenaires, actionnaires, collaborateurs et fournisseurs.

L'imagination >

● Innover, développer sans cesse des solutions répondant aux évolutions sociologiques et à des besoins très particuliers, latents ou non explorés, créer des solutions pour faciliter les échanges, l'accès et la compréhension... APRIL réinvente l'assurance en permanence.

DES PRODUITS ET SERVICES ORIGINAUX

De la simplicité, de la convivialité, de l'imagination, APRIL n'en a pas manqué en 2010 !



APRIL Santé Prévoyance (ex APRIL Assurances) a spécifiquement élaboré en France **une notice en braille à destination des personnes non-voyantes, et une notice avec une taille de caractère plus élevée pour les personnes malvoyantes**, dans le cadre des contrats d'assurance santé pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants familiaux. Elle a également mis à disposition, 24h/24 et 7j/7, une assistance entièrement dédiée aux personnes handicapées.



En matière de mobilité, APRIL International Expat (ex APRIL Mobilité) a créé **une cellule dont le but est d'aider les écoles et les universités françaises dans leurs démarches d'assurance pour les étudiants internationaux**, qu'ils soient expatriés ou impatriés. Elle aide notamment les services des « Relations Internationales » à définir le besoin en protection sociale de ces étudiants et à trouver des solutions adaptées. Elle accompagne et informe les étudiants en allant directement à leur rencontre sur les campus, à l'occasion par exemple de journées portes-ouvertes, de journées internationales, d'animation de conférences thématiques, etc.

Enfin, AMT Assurances a lancé un produit assurance « Scooter » à partir de 50 cm³. **Cette solution sur mesure offre des garanties de base et complémentaires pour répondre à tous les besoins des motards**, dès 14 ans, et des conditions de souscriptions très larges. AMT Assurances poursuit ainsi son approche segmentée du marché français.

RÉSULTATS ANNUELS 2010

CONCRÉTISATION DE LA STRATÉGIE DE RECENTRAGE SUR LE MODÈLE DE COURTAGE

EN M€ (IFRS)	2010	% du CA	2009	% du CA	Évolution
CA CONSOLIDÉ	743,3		813,0		- 8,6 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	97,0	13,0 %	87,4	10,8 %	+ 11,0 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	103,2	13,9 %	105,9	13,0 %	- 2,5 %
RÉSULTAT NET	79,7	10,7 %	72,7	8,9 %	+ 9,6 %

Présentation complète des résultats disponible sur le site Internet www.aprilgroup.com

HAUSSE DE 10 % DU RÉSULTAT NET POUR APRIL EN 2010

APRIL a enregistré au cours de l'exercice 2010 un chiffre d'affaires consolidé de 743,3 M€, en baisse publiée de 8,6 %, illustrant la poursuite du recentrage opéré par le groupe sur son modèle de courtage à travers l'externalisation d'une partie significative de l'activité d'assurance, notamment en dommages, et l'impact des cessions d'activités non stratégiques et non récurrentes réalisées depuis 18 mois. L'activité courtage enregistre ainsi une croissance de commissions de 2 % et l'activité assurance une baisse des primes de 22 %.

L'évolution de l'activité et l'optimisation de la performance financière, combinées aux premiers effets concrets des opérations de rationalisation et d'intégration engagées dans le cadre du projet « Convergence », ont contribué à une progression de 11 % du résultat opérationnel courant du groupe, affichant ainsi un gain de plus de 2 points de marge à 13 % du CA.

Dans le détail, cette performance traduit tout d'abord une excellente maîtrise des marges en Santé et Prévoyance, à 20,5 % du CA, dans un contexte d'investissement fort sur le réseau de boutiques.

L'activité Dommages, si elle reste légèrement déficitaire, affiche un net redressement de son résultat opérationnel courant passant de -12,3 à -3,1 M€.

Le résultat net part consolidé du groupe s'affiche à 79,7 M€, en progression de 9,6 %, extériorisant une marge nette de 10,7 % du chiffre d'affaires, un bénéfice net par action de 1,96 € et une rentabilité sur fonds propres de 19 %.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires le versement d'un dividende net de 0,49 € par action, en progression de 11,4 %.

En 2011, la stratégie de recentrage du groupe sera poursuivie avec l'objectif de retrouver rapidement des performances de croissance organique soutenue, dans un environnement de l'assurance pourtant de plus en plus concurrentiel. Dans cette perspective, APRIL déploiera ses efforts pour valoriser mieux encore son identité de marque, différencier toujours plus fortement ses offres de services, construire une base de distribution multicanale, tout en refondant son modèle de management vers plus d'efficacité et sur des activités à forte récurrence. **Dans ce contexte, APRIL vise en 2011 une croissance organique de ses activités de courtage proche de 10 %, et une stabilité de son activité assurance de la progression des primes, notamment en assurance de personnes, sera compensée par la poursuite de l'externalisation de portefeuilles.**

Chiffre d'affaires par branche en 2010 (en M€)

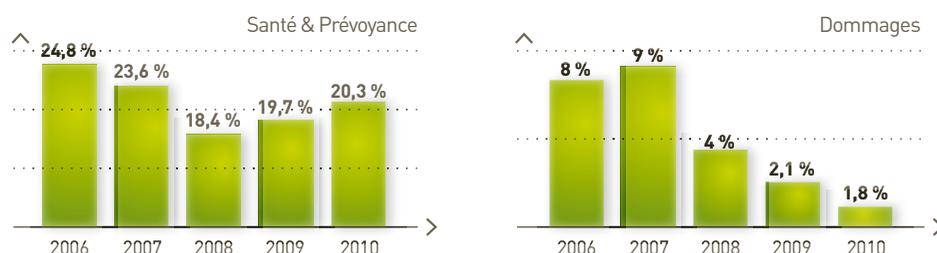


Éléments bilanciaux

EN M€ (IFRS)	31/12/2010	31/12/2009	Évolution
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (PDG)	440,4	396,8	+ 43,6
RATIO DETTES / FONDS PROPRES	1,4 %*	5 %	- 3,6 pts
TRÉSORERIE	186,9	156,0	+ 30,9

* dont 1 % lié à la comptabilisation IFRS des engagements de rachats des minoritaires.

Évolution des marges opérationnelles par branche



APRIL EN BOURSE

UNE ANNÉE DE TRANSITION

Après une année 2009 où il avait effectué une remontée de 22,32 % depuis ses plus bas niveaux depuis 7 ans, le CAC 40 a stagné en 2010 pour terminer en baisse de - 3,32 %.

Les marchés boursiers ont été à la fois sujets aux annonces de bonnes nouvelles sur le plan micro-économique avec le redressement des performances des sociétés, mais aussi à l'émergence d'inquiétudes fortes concernant la solidité du système financier au niveau macro-économique et questions récurrentes sur les dettes souveraines. Les répercussions de la crise grecque ont notamment affecté les marchés qui ont dévissé au printemps avant de parvenir ensuite à se redresser. Le CAC 40 n'est donc pas parvenu à se rapprocher de l'équilibre en clôturant à 3 804,78 points fin 2010, contre 3 936,53 points pour le 31 décembre 2009.

De son côté, le SBF 250 a clôturé l'année en baisse de 0,41 % alors que l'action APRIL a terminé l'année à - 13,77 %, pénalisée notamment par le recul ayant affecté l'ensemble des valeurs financières.

Évolution du cours de bourse APRIL depuis janvier 2010



● PRINCIPAUX REPÈRES

Introduction : 23/10/1997 Second Marché

Code ISN : FR0004037125

Cours extrêmes depuis le 05/01/2010 : 18,50 € - 26,66 €

Clôture au 28/02/2011 : 22,90 €

● AGENDA 2011 PUBLICATIONS

CA 1^{er} trimestre : 26 avril 2011

CA 1^{er} semestre : 25 juillet 2011

Résultats semestriels : 31 août 2011

CA neuf mois : 24 octobre 2011

Ces publications font l'objet d'insertions dans la presse économique et financière et apparaissent sur le site Internet www.aprilgroup.com

● **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :** 21 avril 2011

● **PAIEMENT DU DIVIDENDE :** 2 mai 2011

Selon une étude TPI du 16 février 2011, APRIL compte 10 499 actionnaires.

RELATIONS ACTIONNAIRES

Kaélia - Tél. : 04 72 00 35 80 / Fax : 04 72 00 35 89 - kaelia@kaelia.fr

APRIL

Siège social : APRIL GROUP Holding, Immeuble APRILIUM, 114 bd Vivier Merle, 69439 Lyon cedex 03 - FRANCE.

www.aprilgroup.com

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 16 357 654 € - 377 994 553 RCS Lyon.
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 355 (www.orias.fr).